

les Echos
de
BOHARS

n°440 Février 2019



Soirée Mentaliste et Magie

Vendredi

8 février

à 20h30

Roy Valan



SOMMAIRE

- P2 : Infos échos
Permanence des élus
- P3 : Etat Civil
Urbanisme
- P4: Communication Brest
métropole
Mise à jour du cadastre
Communication Mairie
Inscription listes
électorales
- P5 : Communication CCAS
Vas-y
Vie de nos écoles :
École publique
- P6-7 : L'Album des échos
- P8 : Vie associative :
Téléthon à Bohars
Loisirs et détente
- P9 : Vie associative :
Attable
Les Godillots de Bohars
- P10 : Animation jeunesse :
Foyer des jeunes
Expression libre
En bref en vrac
- P11 : En bref en vrac

INFOS ÉCHOS

Articles pour les prochains « échos », à transmettre **au plus tard le 5 du mois de préférence par mail sous format Word ou Publisher (PDF non accepté)** à :

les-echos@mairie-bohars.fr

Vous trouverez toutes les informations ainsi que l'actualité de la commune sur le site internet officiel de la Mairie



www.mairie-bohars.fr

Téléphone : 02.98.03.59.63

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 2 février : **Sylvaine LAOT**, adjointe aux finances.

Samedi 9 février : **Claudie KERROS**, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux affaires scolaires.

Samedi 16 février : **Gilles LASTENNET**, conseiller municipal délégué aux travaux, à la sécurité, à l'urbanisme et à l'environnement.

Samedi 23 février : **Yves MORVAN**, conseiller municipal délégué aux affaires de la Défense Nationale.

Responsable de la publication :

ARMEL GOURVIL

Comité de lecture :

CHANTAL CHICAULT
BRUNO DUTERTRE
JEAN LE MOIGNE

Mise en page :

CHANTAL CHICAULT
BRIGITTE CORNIC

Impression : PRIM BRÉLÈS

Tirage : 1650 exemplaires

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Clarisse MORVAN

Emie CABON BERTOLINO

Aubin PERON

Louise PERON

DÉCÈS

Hervé LE DUFF, 67 ans

Jeanne SALIOU née KERBOULL, 93 ans

Gilbert CAROSIO, 79 ans

Pierre DELATOUCHE, 84 ans

Yvette ROUÉ née BLEUNVEN, 93 ans

Pierre GUIAVARCH, 73 ans

Huguette GENIEUX née ROUSSEAU, 88 ans

Guy TANGUY, 70 ans

Hyacinthe MESCOFF née CUILLANDRE, 79 ans

Gilbert LAROCHE, 90 ans

Marcelle GEORGE née DEBARNOT, 87 ans

Roger CHATALIC, 84 ans

Germaine DOLL née LE COZ, 94 ans

Yvonne MONTÉVIL née LE BIHAN, 72 ans

Adrienne BACATI, 82 ans

Anna LE ROUX née BOULCH, 91 ans

Lise PICHON, 87 ans

François-Marie LÉAUSTIC, 92 ans

Henri DELONCLE, 72 ans

Jean RAGUÉNÈS, 81 ans

Jean THIRION, 70 ans

Michel GRANDIN, 81 ans

URBANISME

Autorisations d'urbanisme

Désormais, les différentes autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire et autres) ne paraîtront plus dans Les échos de Bohars :

- Cette parution avait juste une portée informative et limitative et non une valeur d'affichage obligatoire tel que prévu au code de l'urbanisme.

- Par ailleurs, il s'agissait d'une liste non exhaustive des dossiers d'urbanisme instruits sur la commune de Bohars

- Et, en dernier ressort, le pétitionnaire conservait le choix de faire paraître ou non son projet dans les échos.

Les récentes évolutions introduites par le règlement général sur la protection des données (RGPD) visent notamment à faire respecter le droit des personnes en matière de consultation, de rectification ou de suppression des données personnelles. Aussi, il nous est apparu opportun de cesser la parution de ces avis de dépôts et de décisions. Conformément à la réglementation, ces derniers sont affichés en mairie et consultable par toute personne qui le souhaite durant les heures d'ouverture au public.

Mise à jour du cadastre

Le Service du Cadastre va entreprendre à partir du 5 février une opération de mise à jour du plan cadastral communal en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan

cadastral.

Un géomètre du Service du Cadastre de Brest sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.

COMMUNICATION MAIRIE

Inscriptions sur les listes électorales

A compter du 1er janvier 2019, les modalités de gestion de la liste électorale évoluent avec la création d'un répertoire électoral unique et permanent (REU) géré par l'INSEE.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les français(es) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année.

Attention ! Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 31 mars 2019.**

Dans certaines situations (acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, etc), ce délai est repoussé au 16 mai 2019.

Pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale de Bohars, les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Il est également possible d'utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (<https://www.service-public.fr>, rubrique « services en lignes ») et de joindre la version numérisée du justificatif de domicile et du justificatif d'identité.

Enfin, l'inscription peut également avoir lieu par courrier en transmettant le Formulaire [cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription, la photocopie d'un [justificatif d'identité](#) et la photocopie d'un [justificatif de domicile](#) à l'adresse suivante : Mairie – 1, rue Prosper Salaün – 29820 BOHARS.

En cas de question liée à l'inscription sur les listes électorales, n'hésitez pas à contacter nos services au 02.98.03.59.63

« Vas-Y. Le dossier médical partagé, la mémoire de votre santé »

La commune de Bohars a sollicité « Vas-Y : santé, bien-être et vie pratique » (Fondation ILDYS) pour la mise en place de la conférence intitulée « **DMP, dossier médical partagé, la mémoire de votre santé** ».

Elle se déroulera le **mardi 26 février, à 14h30 à la salle de Roz Valan.**

Madame Hascoet, agent de la CPAM, vous expliquera l'intérêt pour chacun d'ouvrir un DMP et les avantages de

cet outil dans votre parcours de santé. Elle répondra aux questions que vous vous posez en lien avec ce sujet d'actualité. A l'issue de cette conférence **gratuite** et ouverte à tous, un café sera offert.

Ce programme est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

Contact « Vas-Y » :

Jérôme Hergouarch : 06.16.45.96.75

VIE DE NOS ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUE

Notre visite à « Passerelle »

Nous avons vu deux expositions :

- Les affiches de Corita Kent
- Les installations et sculptures d'Alexandre Lavet

Nous avons participé à un atelier de préparation à la sérigraphie.

Corita Kent est une artiste américaine.

Elle a créé une école d'art pour apprendre la sérigraphie (pochoirs, lettres et peinture) à des personnes jeunes et pauvres de son pays. Elles ont écrit des messages qui parlent de leur vie, d'amour et de paix. Corita Kent adorait la bande dessinée Snoopy, célèbre petit chien philosophe. Elles ont promené leurs œuvres collées sur des pancartes dans les rues de leur ville.

« Je marche donc nous sommes. »

Alexandre Lavet est un artiste français.

Il présente une salle d'exposition avant et après l'installation et le décrochage des œuvres. Il a fabriqué, sculpté et peint tous les objets : clous, marteaux, cannettes, tabourets, chiffons, traces au mur, cartels, balayures, feuilles mortes, interrupteurs. Il a utilisé du plâtre, du graphite, du papier sulfurisé et de la peinture...

A nous de distinguer le vrai du faux ! Tout est faux sauf la poussière et la boîte de bonbons.

Au mois de janvier les trois classes (GS, CP, CE1) ont réalisé des œuvres en s'inspirant de ces deux artistes.



Ecole publique p 5

GRATUIT

Vas4u

DMP
LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ
La mémoire de votre santé

CONFÉRENCE
Mardi 26 Février 2019 - 14h30
BOHARS
Salle Roz Valan

Renseignements : 06-16-45-96-75
vas4u@ldgs.org
www.vas4u.bzh

Logo CCAS and other partners at the bottom.



Ecole publique p 5

Communication CCAS p 5



Téléthon p 8



Téléthon p 8



Attable p 9



Foyer des jeunes p 10

TÉLÉTHON À BOHARS

Téléthon 2018

C'est grâce à votre investissement que la somme de 7252,57 € a pu être reversée à l'Association Française Contre les Myopathies.

Merci à tous pour votre engagement toujours aussi important et votre fidélité dans nos actions.

Les écoles, les garderies périscolaires, le monde sportif, les associations et les commerçants se réunissent dans un même élan de cœur et de générosité pour faire de ce week-end de décembre un moment inoubliable de rassemblement.

Merci à tous les bénévoles pour leur précieux concours.

L'association Téléthon à Bohars vous remercie encore et vous donne rendez-vous pour le téléthon 2019 qui aura lieu les 6-7 et 8 décembre.

Réservez votre week-end ;-)

Téléthon et garderie

Pour la 2^{ème} année consécutive, les enfants des garderies périscolaires de Bohars ont participé au Téléthon. Pour cela, ils ont confectionné divers objets (sets de table, bonhommes de neige, photophores, rondins décoratifs...) sur le temps de garderie du soir des deux écoles. L'année dernière ces réalisations ont été faites dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Grâce à leur motivation et à leur investissement, la vente s'est révélée être un réel succès.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet : les parents mais aussi tous ceux qui nous ont fourni les matériaux nécessaires à la confection des objets.

LOISIRS ET DÉTENTE

Judi 14 décembre, de nombreux été assurée par l'orchestre « les adhérents du club « Loisirs et copains d'abord » et sa chanteuse Détente » se sont réunis à Roz Valan Yolande. Danses et chants ont diverti afin de fêter Noël et la fin de l'année. toute l'assemblée.

Dans une salle très bien décorée, Encore une excellente journée qui tous les participants ont apprécié le laissera un bon souvenir aux bon repas servi par une équipe membres des différentes activités du dynamique. club : jeux de société, pétanque,

Jusqu'à 17h00, l'ambiance joyeuse a dominos, cartes, marche et scrabble.

ATTABLE

LES ROIS !

Lors de la reprise du championnat de tennis de table, Bohars s'est imposé 6 à 4 contre Lampaul-Ploudalmézeau dans un match bien rythmé.

En toute convivialité, en fin de soirée, les deux équipes se sont retrouvées pour partager la galette des rois.

Les trois équipes du club boharsien sont positionnées en haut de tableau de leur poule respective. Cela satisfait le Président qui pense que « les efforts et le comportement positif des joueurs ne peuvent que faire évoluer le collectif ! ».

Contact: gerald.tasset@wanadoo.fr

Tél: 02 98 47 90 53

LES GODILLOTS DE BOHARS

06 84 55 15 75 / 02 98 03 63 73

Email : godillots.bohars@gmail.com



PROGRAMME FEVRIER 2019

Mardi 05 février : Plouguerneu Covoiturage 2€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking de la Grève Blanche

Judi 07 février : Bohars

Rendez-vous à 14h00 au parking du Kreisker

Mardi 12 février : Bohars

Rendez-vous à 14h00 au parking du Kreisker

Judi 14 février : Tregana / Le Trez Hir Covoiturage 1,5€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking de Tregana

Mardi 19 février : Montbarey / Le Portzic Covoiturage 1€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking de Larc'hantel

Judi 21 février : Bohars

Rendez-vous à 14h00 au parking du Kreisker

Mardi 26 février : Penfeld

Rendez vous à 14h00 au parking de Penfeld

Judi 28 février : Landéda Covoiturage 2€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking de Ste Marguerite

ANIMATION JEUNESSE

FOYER DES JEUNES

En attendant les vacances d'hiver qui auront lieu du 11 au 22 février, nous vous proposons un résumé des vacances de Noël. Les jeunes boharsiens ont débuté par une séance de cinéma avec au choix : Rémy sans famille ou Aquaman. Le second jour nous avons traversé le Tridour pour un tournoi de Fifa sur console avec l'espace jeune de Guilers et une victoire en finale pour Adam. Puis direction Landerneau, en

train, pour une baignade dans la piscine d'Aqualorn.

La deuxième semaine a commencé par le Laser Game et le Virtual Game. Par la suite une vingtaine d'adhérents au foyer se sont déplacés jusqu'à... Penfeld pour profiter des attractions de Luna Park. Enfin les vacances se sont terminées par un « escape room » au foyer organisé par Nadia et Alicia.

EXPRESSION LIBRE

LE MOT DE LA MINORITÉ

L'expression des élus minoritaires n'est pas parvenue à la rédaction.

EN BREF ET EN VRAC

Modification des horaires du Proxi

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h00 - 19h30

Du mardi au samedi : 8h30 -12h30 et
15h00 - 19h30

Dimanche : 8h30 - 12h30

Educatrice spécialisée serait

disponible le mercredi toute la
journée pour garde d'enfant, aide
aux devoirs...

Contact : 06 75 58 10 26 (à l'heure
des repas)

EN BREF ET EN VRAC

Installation du Pole médical Allée de Kérampir Coz

« **Les Docteurs Hamet, Jezequel, Ogor et Trébaol** vous informent du transfert de leurs cabinets médicaux respectifs au sein de la nouvelle Maison de santé.

Vous pouvez donc désormais les consulter au [40, Allée de Kerampir Coz à Bohars](#) et prendre vos rendez-vous en contactant le secrétariat du nouveau cabinet au [02.98.47.00.58](tel:02.98.47.00.58), ou via le site doctolib.fr

A noter :

Les anciens numéros restent toujours valides afin de contacter le cabinet médical et que ceux - ci seront à terme remplacés par le 02.98.47.00.58. De plus, l'ensemble des médecins consultent désormais uniquement sur rendez-vous sauf urgence. »

Le **Cabinet de Pédicurie - Podologie** est transféré à la **maison de santé** de Bohars, 40 allée de Kerampir Coz, au [02.98.32.26.95](tel:02.98.32.26.95), consultation sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile. Marine VILLAR

Le Cabinet de kinésithérapie de Marion Jacopin, Carole Maingues Stricot, Laurence Minguy, Lauriane Coum-Mensler vous informent du transfert de leurs cabinets au sein de la nouvelle Maison de santé, au 40 allée de Kerampir Coz à Bohars.

Consultation sur rendez-vous ou au cabinet ou à domicile au [02.98.47.03.17](tel:02.98.47.03.17)

Le cabinet infirmier de Caroline Pastor, Patricia Bergot, Angélique Talec et Audrey Le Gall est transféré à la maison de santé situé au 40 allée de Kérampir Coz à Bohars au [02.98.47.56.72](tel:02.98.47.56.72)

Installation du cabinet infirmier Crocquey-Derrien

Le cabinet infirmier Crocquey-Derrien vous informe de son futur déménagement courant 2019, au sein de la résidence : « Les terrasses de Bohars », au 29 rue Prosper Salaün à Bohars.

Ce local situé au rez de chaussée de la résidence sera conforme aux normes PMR, ce qui nous permettra d'accueillir tout public.

Contact : [02.98.47.55.70](tel:02.98.47.55.70) ou [06.81.30.34.56](tel:06.81.30.34.56)

« Le plus beau cabaret
du Monde! »
Soirée Mentaliste et Magie
Par Eric Basquin
Roz Valan—BOHARS



Vendredi 8 Février - 20H30

Tarif : 5€/à partir de 10 ans
Renseignement : rozvalan@bohars.fr
ou 06.76.45.71.97

Sortir à Bohars

BAL COUNTRY
A LA SALLE ROZ-VALAN 29620 BOHARS
POUR
"MAELLA, SUR LES PAS D'UNE PRINCESSE"
SAMEDI 9 FEVRIER 2019
A PARTIR DE 20H30

ENTREE 6 EUROS
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS
BOISSONS ET GATEAUX OFFERTS



Comédie Musicale
Par la Compagnie de Théâtre Impro
« la Clique à Farce »
Roz Valan – BOHARS



Samedi 23 Février - 20h30

Entrée Libre : 3€
Renseignement : rozvalan@bohars.fr
ou 06.76.45.71.97

DEPUIS QUE
LES BAOBABS
POUSSENT EN
BRETAGNE...

Contes et musiques de Bretagne
et Madagascar

A partir de 5 ans
Tarif : 3€

Conte
Madagascar
Par la Compagnie
"Plumeurs de Lune"



Mercredi 20 février
10h00

Conte Madagascar
Espace Roz Valan

Tarif : 3€

Réservations :
rozvalan@bohars.fr



Soirée Tropicale - Bal
DJ Cellin
Samedi 9 mars - 21h00
Espace Roz Valan
Tarif : 10€